

Votre agent général

**MM DELPIERRE ET CLEMENT**

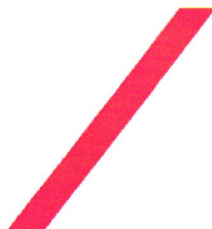
2 RUE ALFRED SAVOURE

94220 CHARENTON LE PONT

☎ 01 43 53 63 63

📠 01 48 93 01 44

💻 [agence.clementdelpierre@axa.fr](mailto:agence.clementdelpierre@axa.fr)



**réinventons / notre métier**



N° ORIAS 07 026 329 (YANN DELPIERRE)

Site ORIAS [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

EURL TESTELEC  
21 RUE DE PLESSIS TREVISE  
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

#### Votre contrat

**Construction BTPLUS**

#### Vos références

Contrat

**0000005632061204**

Client

**1225439904**

Date du courrier

**14 mars 2018**

## ATTESTATION D'ASSURANCE

AXA France, dont le siège social est situé Terrasses de l'Arche 92000 Nanterre atteste que :

EURL TESTELEC

21 RUE DE PLESSIS TREVISE

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

N°SIREN/SIRET : **49024113000023**

Est titulaire du contrat d'assurance n° **0000005632061204** pour la période du **14/03/2018** au **01/01/2019**.

### Assurance de responsabilité décennale obligatoire

#### 1. Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- Aux activités professionnelles ou missions suivantes : activités rappelées au paragraphe «Activités souscrites» ci-après.
- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- Aux travaux réalisés en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer.
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de **15 000 000** euros.  
Cette somme est portée à **30 000 000** euros HT en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 10 millions d'euros pour les lots structure et gros œuvre et 6 millions d'euros pour les autres lots.